

**COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA REUNION EXTRAORDINAIRE
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 FEVRIER 2016**

Etaiet présents : tous les conseillers municipaux sauf Mme BOUBAULT S. (excusée représentée par BERTET C.), HOURDAIN PH. (excusé représenté par PAUTET B.), FRANET B. (excusé) BRUSCHERA E. (excusée), PALLARD F. (excusée).

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Décide, à l'unanimité, de contracter auprès de la Caisse d'Épargne une ligne de trésorerie d'un montant de 200 000 € pour 1 an en prévision des besoins de trésorerie sur les douze mois à venir et autorise Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à ce dossier.

Le Maire,
Hubert SAUVAIN